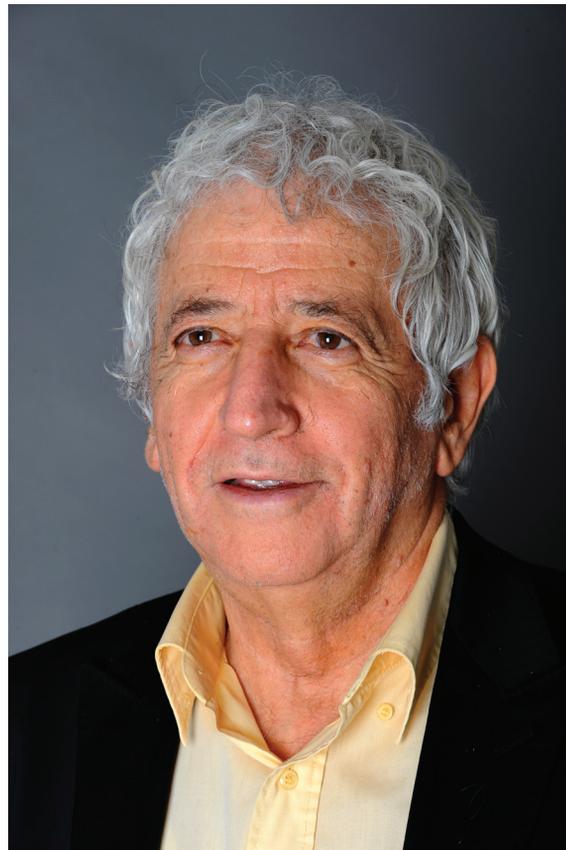


> **Entretien avec**

André Antibi

Chercheur en sciences de l'éducation, professeur émérite à l'université Paul-Sabatier de Toulouse et à l'école d'ingénieurs Sup Aéro. Il est agrégé de mathématiques et titulaire de deux thèses, l'une en mathématiques, l'autre en didactique

En finir avec la constante macabre



DR

Comment évaluer sans dévaluer ? L'évaluation, en France, est le plus souvent vécue comme une sanction. Partant de ce constat, André Antibi propose une nouvelle forme d'évaluation qui participe positivement à la construction des connaissances et des compétences des élèves.

Propos recueillis par
Hervé Kéradec

Votre nom est associé à la notion de « constante macabre », pouvez-vous nous rappeler de quoi il s'agit ?

Imaginez un professeur excellent avec des élèves excellents. Si dans un tel contexte, toutes les notes sont bonnes (elles devraient l'être bien sûr), le professeur est montré du doigt et est considéré comme laxiste, voire pas très sérieux. Les parents d'élèves, et les élèves eux-mêmes, suspecteraient a priori un professeur d'une matière importante dont la moyenne de classe serait souvent de 15 ou 16 sur 20.

Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants semblent obligés, pour être crédibles, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, même dans les classes de bon niveau : une constante macabre en quelque sorte. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un phénomène de société dont les enseignants ne sont évidemment pas les seuls responsables. Il y a quelques cas où ce dysfonctionnement existe peu, par exemple dans les matières considérées, à tort, comme secondaires (musique, arts plastiques, éducation physique et sportive), dans l'enseignement professionnel. Ces exceptions sont encourageantes car elles montrent que la constante macabre n'est pas liée en profondeur à la nature des Français, puisqu'il suffit de changer de matière pour ne plus la rencontrer.

Qu'est-ce qui vous a conduit à consacrer l'essentiel de votre travail à l'évaluation, comment tout cela a-t-il commencé ?

Il y a une part de hasard dans tout cela. À l'origine, je suis professeur de mathématiques, j'ai passé l'agrégation, j'ai enseigné, j'ai été pendant vingt ans directeur d'un Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM). En 1988, j'écris un article sur l'aberration de la moyenne à 10 sur 20. Avec une répartition « régulière » des notes, une moyenne de classe de 10 sur 20 signifie que la moitié des élèves environ ont une note inférieure à 10, donc sont en échec, c'est effrayant ! En 2003, quinze ans plus tard, je sors mon premier livre sur la constante macabre car je m'aperçois que rien n'a changé. Ça n'a pas été facile, plusieurs éditeurs craignaient, à tort, de « se mettre les professeurs à dos », alors j'ai décidé de l'éditer à compte d'auteur, la diffusion étant assurée par Nathan. C'est le commencement d'une longue histoire de lutte contre la constante macabre et de la mise en place d'une évaluation par contrat de confiance (EPCC).

C'est vrai que vous avez été extraordinairement constant dans ce que l'on pourrait appeler votre combat, au fond qu'est-ce qui vous motive ?

Ce qui me motive dépasse les strictes questions d'évaluation. Ce qui me motive, c'est le bien-être des élèves. C'est aussi le bien-être des professeurs. Vous savez, l'évaluation par contrat de confiance a des effets qui vont bien au-delà de l'évaluation, elle contribue à renforcer un climat de confiance dans la classe. La confiance est devenue un vrai problème dans la société française, et grâce à l'EPCC, les élèves ont une bien meilleure confiance en eux, confiance qu'ils conserveront adultes. Une évaluation mieux comprise par les parents, c'est aussi une manière de renouer les liens avec les familles. Nous savons tous que la réussite éducative passe par une meilleure relation entre les parents et l'école. Regardez la récente publication de la charte des programmes par le Conseil supérieur des programmes, celle-ci stipule que les programmes doivent être écrits dans une langue compréhensible par les familles, il en est de même des pratiques d'évaluation. Les enfants savent sur quoi portera l'évaluation et les parents sont donc mieux à même de les aider dans le travail de révision. Enfin, cette méthode facilite le travail de soutien scolaire. Vous voyez, le combat continue, c'est pourquoi je vais sortir mon quatrième livre cette année, un peu plus de dix ans après le premier.

Justement, depuis dix ans, trouvez-vous que les choses ont changé ?

Oui, je le crois. D'ailleurs, la question de l'évaluation et du bien-être dans l'école française est de plus en plus souvent posée. Les évaluations Pisa nous apprennent que les jeunes ne sont pas heureux à l'école, l'esprit de compétition génère beaucoup de souffrance. De nombreuses classes suivent la méthode d'évaluation par contrat de confiance avec des résultats très positifs. J'espère que les nouvelles modalités d'évaluation que proposera le Conseil supérieur des programmes inciteront à mettre en place l'EPCC.

Vous écrivez que ce phénomène de constante macabre est le plus souvent inconscient, comment l'expliquer ?

Je vois trois réponses possibles à cette question.
La tradition : l'être humain aime bien faire comme tout le monde ; donc lorsqu'une situation existe, on la reconduit sans se poser trop de questions, les professeurs continuent à évaluer de la façon dont ils l'ont été. Pour illustrer le poids de la tradition, je donne souvent l'exemple de la valise à roulettes. Combien de temps a-t-il fallu attendre pour que l'on se décide à mettre des roulettes sous une valise ? Combien de visites chez le médecin de personnes souffrant de maux de dos après avoir porté une valise trop lourde ? La raison est toute bête : par tradition, on met des roues sous un chariot, ou derrière des chevaux, mais pas sous une valise. Et puis un jour, la tradition (heureusement) a changé : on a osé mettre des roues sous une valise et ce fut un succès mondial. À présent, si dans un aéroport ou dans un hall de gare quelqu'un se « casse le dos » en portant une lourde valise sans roulettes, on le remarque et on le considère comme marginal...
La courbe de Gauss : on pense qu'une répartition de notes est un phénomène naturel, et donc qu'il est normal qu'elle donne lieu à une courbe de Gauss. Or, une répartition de notes n'est évidemment pas un phénomène naturel analogue à une répartition de tailles ou de poids d'individus. D'autre part, même si c'était le cas, pourquoi une telle courbe serait-elle centrée à 10 ? Une remarque à ce sujet : la vitesse d'acquisition d'une notion par un élève est un phénomène naturel. Il n'y a aucune raison pour que tous les élèves comprennent une notion nouvelle à la même vitesse. Mais lors d'une évaluation, si les règles du jeu sont bien définies, la situation est tout à fait différente : deux élèves ayant consacré un temps différent à leurs révisions peuvent avoir les mêmes résultats si les compétences exigibles sont acquises.

Confusion entre phase d'apprentissage et phase d'évaluation : pendant la phase d'apprentissage, il est normal que certains élèves éprouvent plus de difficultés, que d'autres. Si l'on ne prend pas garde à différencier la phase d'apprentissage de la phase d'évaluation, on peut en déduire que le phénomène de constante macabre est normal, naturel. Signalons à ce sujet que la phase d'évaluation représente une très petite partie du temps d'enseignement, 10 % environ. Pendant la phase d'apprentissage, il est souhaitable de proposer aux élèves des activités riches, parfois sources d'obstacles. Mais ce n'est certainement pas en posant un exercice trop difficile un jour de contrôle que l'on fera progresser l'ensemble d'une classe. Au contraire, cela conduit le plus souvent au découragement d'une majorité d'élèves qui se rend compte que son travail n'est pas récompensé.



La France est-elle le seul pays où l'évaluation est aussi mal vécue ?

La France est isolée de ce point de vue, même si elle est en compagnie de quelques pays qui, traditionnellement, s'inspirent de son modèle éducatif : Afrique francophone, Espagne, quelques pays

d'Amérique latine, Belgique. À ce sujet, signalons un fait particulièrement révélateur : au Québec, l'expression bien française « avoir la moyenne » est incompréhensible. Plusieurs professeurs canadiens interrogés à ce sujet avouent que cette tendance à prendre la note 10 comme repère est particulièrement surprenante, absurde.

Vous préconisez donc un système d'évaluation par contrat de confiance, pouvez-vous nous l'expliquer à grands traits ?

Le principal objectif de ce mode d'évaluation est de permettre concrètement et simplement à l'enseignant de se « libérer » de la constante macabre. Ce système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans, il est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Il est déjà mis en pratique par plusieurs dizaines de milliers d'enseignants. Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : l'élève doit prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains, que le travail est une valeur importante.

Pratiquement, comment procède-t-on ?

C'est très simple, procédons par étapes.

- 1. Programme de révision** : une semaine environ avant chaque contrôle de connaissances, l'enseignant donne un programme très détaillé de révisions. Il choisit et communique une liste de points (cours, exercices, commentaires de textes...) « balayant » toutes les notions fondamentales du programme officiel, déjà traités et corrigés en classe. L'élève est informé que les 4/5 environ de l'épreuve porteront sur certains des points de la liste. Attention, il ne s'agit nullement de communiquer le sujet du contrôle à l'avance ! Cette liste, qui peut contenir certains points des programmes précédents, doit être suffisamment substantielle pour supprimer tout risque d'apprentissage par cœur immédiat.
- 2. Séance de questions-réponses** : deux ou trois jours avant l'épreuve, l'enseignant organise une séance de questions-réponses au cours de laquelle les élèves peuvent demander des explications ou des précisions sur certains points mal compris qui figurent dans la liste de révisions.
- 3. Élaboration et correction du sujet** : le sujet du contrôle doit être de longueur raisonnable ; il est normal que les meilleurs élèves terminent avant la fin du temps imparti. On peut alors leur proposer, par exemple, des questions difficiles, hors barème de préférence. D'autre part, les règles de rédaction, malheureusement absentes des programmes officiels, doivent être précisées par l'enseignant.

Quels sont les résultats d'une telle méthode ?

Les expérimentations de ce système font apparaître très clairement les points suivants :

- > la constante macabre est supprimée ;
- > les élèves font leurs révisions en confiance, bien moins stressés ;
- > les moyennes de classe augmentent de 2 à 3 points sur 20, les notes de certains élèves, découragés jusqu'ici mais travailleurs, peuvent même augmenter de plus de 5 points ;
- > les notes restent étalées, mais cette fois les élèves qui n'ont pas de bons résultats sont responsabilisés ; ils savent pourquoi : trop de lacunes antérieures, manque de travail... ;
- > une très forte majorité d'élèves aime ce système. Ainsi les élèves, mis en confiance, travaillent beaucoup plus. Ce système n'est en rien laxiste. Il est destiné à supprimer la constante macabre, mais aussi à encourager et à récompenser le travail.

> journées nationales du management 2014

La quatrième édition des Journées nationales du management, organisée par le groupe économie et gestion de l'Inspection générale et placée sous le parrainage de la Dgesco, se déroulera au siège parisien du Conservatoire national des arts et métiers, les 13 et 14 octobre prochains.

Progressivement, ces journées s'installent comme un lieu de rencontre incontournable pour la communauté de l'économie et gestion. Autour de praticiens des organisations, de chercheurs et d'universitaires, les professeurs des lycées professionnels et technologiques pourront confronter l'état des savoirs scientifiques aux pratiques managériales actuelles sur un thème d'études en lien avec nos programmes d'enseignement.

Les précédentes journées ont connu un grand succès en accueillant plus de 500 collègues et permis d'aborder des thématiques variées de sciences de gestion et de management : « Le management : entre art, utopie et pratiques » en 2011, « Management, rationalité et irrationalité du risque » en 2012, et « La prise en compte du temps dans la décision des organisations » en 2013.

En 2014, le comité de pilotage des Journées nationales du management a retenu comme thème d'études, « **La PME dans tous ses états** ». Nul doute que ce thème, particulièrement propice au croisement des points de vue de nos disciplines de l'économie et gestion, donnera lieu à des conférences, des tables rondes et des ateliers aussi divers que passionnants.

Comme chaque année, la revue *Économie et Management* proposera dans son numéro de janvier le résumé des différentes interventions, grâce à la qualité de la prise de notes des étudiants agrégatifs de l'ENS Cachan et aux corrections apportées par les intervenants eux-mêmes. Ainsi les collègues présents comme ceux qui n'auront pas pu faire le déplacement auront à leur disposition une matière utile à un réinvestissement dans leurs enseignements.

Compte tenu des avantages de l'EPCC, comment se fait-il que votre combat n'ait pas encore abouti ?

Cette question m'est souvent posée à la fin de mes conférences, elle est d'ailleurs tout à fait légitime : le ministère de l'Éducation nationale nous soutient, ainsi que la plupart des partenaires du système éducatif, 96 % des enseignants reconnaissent l'existence de la constante macabre et une nette majorité d'entre eux est favorable à l'EPCC ; notre colloque de juin 2013

a été ouvert par une intervention de la directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Ainsi, après dix ans de combat, il y a une prise de conscience certaine de l'existence du phénomène de constante macabre. Il faut préciser qu'il y a plus de 30 000 professeurs qui mettent en pratique l'EPCC. En soi c'est beaucoup, mais encore peu sur les 842 000 enseignants du primaire et du secondaire en France.

Mais il convient d'ajouter que l'adhésion d'une majorité d'enseignants n'est possible qu'après des explications détaillées sur ce sujet : deux ou trois heures (c'est l'objet de mes conférences) paraissent indispensables. Une présentation de l'EPCC en quelques minutes serait nettement insuffisante, car il s'agit d'un dossier complexe, d'une remise en cause profonde de l'évaluation des élèves. Rappelons qu'il m'a fallu vingt ans pour m'en rendre compte, alors que j'étais persuadé que j'exerçais très bien mon métier, avec conviction, dans un esprit de justice indiscutable... Il faudrait donc que tous les professeurs puissent bénéficier d'explications suffisantes et de formation sur ce thème.

Les pratiques de nombreux professeurs ne reflètent-elles pas un imaginaire élitiste, même dans l'école de la République ?

Oui, il y a une culture élitiste dans le système français, certains professeurs travaillent comme s'ils devaient conduire tous leurs élèves à Normale sup et à l'agrégation, c'est absurde. Un grand pays comme le nôtre a besoin de tous ses jeunes et doit valoriser tous les talents, dans toutes les voies de formation, en particulier les voies professionnelles et technologiques. Des élèves heureux et qui travaillent, c'est la condition de compétitivité économique dont nous avons tant besoin dans des économies qui se mondialisent.

Le Conseil supérieur des programmes est invité, dans sa lettre de mission, à travailler sur les questions d'évaluation, quels conseils auriez-vous envie de lui donner ?

Qu'il généralise l'EPCC ! Plus modestement, j'espère qu'il saura prendre en compte la perception très négative de l'évaluation en France actuellement et qu'il saura préconiser d'autres pratiques. Il importe de changer les mentalités ancrées depuis des décennies, c'est très long de faire changer les mentalités, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie. ●